

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	12
Procurations :	6
Votants :	18
Date de convocation :	06/01/2023
Votes Pour :	18
Votes Contre :	0
Abstentions :	0

Séance du jeudi 12 janvier 2023 à 18 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Pierre MASURE, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATIONS : Brigitte LALANNE BAJON donne procuration à Jacques FAUBEC ; Géraldine DUTREY à Jean-Michel BLAY, Alexandre DENEITS à Pierre MASURE, Philippe SENTEX à Isabelle BRUNEL ; Jean-Marc REGNAUT à Jean-Marc AUTIÉ, Radouane KHABBAL à Ludovic SICARD.

ABSENTE : Alexandra SAGOT.

SECRETAIRE : Karine BESSÉ.

Délibération n° 2023-003

4.1 Personnel communal

Objet : Modification du tableau des effectifs - poste de médiathécaire :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du départ pour mutation de la médiathécaire à compter du 1^{er} février 2023 et propose de modifier le grade afférent à ce poste (actuellement : assistant de conservation du patrimoine (catégorie B)).

Monsieur le maire propose, afin de permettre d'élargir les candidatures pour ce poste, de modifier le tableau de effectifs pour l'emploi de Médiathécaire, en ajoutant le grade d'adjoints territoriaux du patrimoine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;
- **Vu** la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 sur la modernisation de la fonction publique territoriale ;
- **Vu** le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- **Vu** le précédent tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 22 novembre 2022 ;
- **Accepte :**
 - o la modification du grade du poste de médiathécaire par l'ajout du grade d'adjoint du patrimoine,

- **Décide** de fixer le tableau des effectifs du personnel comme suit (cf. tableau joint en annexe), à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

PAVIE, le 13 janvier 2022

Le Maire,

Jean-Michel BLAY



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE LA MAIRIE DE PAVIE à compter du 15 janvier 2023

EMPLOIS	Effectif	Durée hebdo.	FONCTIONS	Cadre d'emplois des fonctionnaires pouvant occuper les emplois
Secrétaire général	1	35 H 00	- organisation et direction des services - élaboration et suivi des budgets et dossiers - missions d'études	attachés territoriaux / rédacteurs territoriaux
Rédacteur	1	35 H 00	- tâches de gestion administrative et financière - comptabilité - paie	rédacteurs territoriaux
Rédacteur	1	35 H 00	- tâches administratives d'exécution - correspondance - urbanisme - accueil ...	rédacteurs territoriaux / adjoints administratifs territoriaux
Rédacteur	1	35 H 00	- affaires générales de secrétariat - ressources humaines - comptabilité...	rédacteurs territoriaux / adjoints administratifs
Adjoint administratif	1	35 H 00	- tâches administratives d'exécution - état-civil - élections - accueil ...	adjoints administratifs territoriaux
Médiathécaire	1	20 H 00	- organiser et assurer le prêt et l'accueil des publics ; - coordonner et animer une équipe de bénévoles...	assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques / adjoint territorial du patrimoine
Responsable de l'école de musique	1	1 H	- mission d'enseignement artistique	assistant d'enseignement artistique
Responsable des services techniques	1	35 H 00	- contrôle de l'exécution des travaux de la voirie et des bâtiments communaux ; - encadrement du service technique.	agents de maîtrise territoriaux
Agent de maîtrise	1	35 H 00	- organisation du service espaces verts ; - tâches techniques d'exécution sur les espaces naturels - espaces verts	agents de maîtrise territoriaux
Responsable des services techniques	1	35 H 00	- contrôle de l'exécution des travaux de la voirie et des bâtiments communaux ; - encadrement du service technique.	adjoints techniques territoriaux
Adjoint technique	1	35 H 00	- entretien sur les bâtiments (électricité...)	adjoints techniques territoriaux
Adjoint technique	5	35 H 00	- entretien de la voirie, des bâtiments communaux et des espaces verts	adjoints techniques territoriaux
Cuisiniers	2	35 H 00	- préparation des repas des écoles, service à la cantine...	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	35 H 00	- nettoyage des classes à l'école primaire ; - préparation réfectoire et surveillance cantine et garderie école primaire	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	18 H 80	- ménage salles communales - surveillance cantine et garderie école primaire	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	28 H 00	- entretien des locaux de la Maison de la Culture et de la Mairie ; - service et surveillance à la cantine	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	28 H 00	- entretien des bâtiments communaux	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	17 H 36	- Surveillance cantine, garderie... - Entretien des bâtiments communaux	adjoints techniques territoriaux
A.T.S.E.M.	1	24 H 50	- assiste la maîtresse à l'école maternelle	agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles
A.T.S.E.M.	3	35 H 00	- assiste la maîtresse à l'école maternelle	agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Le Maire,

Jean-Michel BLAY

